

## **Prix Nobel de la Paix au Comité international**

marque me fut témoignée pour des raisons infiniment moins manifestes.

Je regrette seulement que notre entretien ait été trop court pour nous permettre d'aborder des questions intéressant l'œuvre de la Croix-Rouge.

Dans l'espoir qu'il sera fait appel au Comité international chaque fois que son intervention semblera utile pour les victimes de la guerre, je vous réitère l'expression de notre reconnaissance pour l'hommage que vous rendez à notre travail.

Sincèrement à vous,

(signé) Max HUBER.

---

### **Le prix Nobel de la Paix au Comité international**

Le prix Nobel de la Paix pour 1944 a été attribué au Comité international par décision du Comité Nobel du Parlement norvégien, en date du 12 novembre 1945. Cette heureuse nouvelle a été annoncée au Comité par la dépêche ci-après :

*Comité international de la Croix-Rouge Genève.*

Comité Nobel du Parlement norvégien a décerné au Comité international de la Croix-Rouge le prix Nobel de la Paix pour 1944. Lettre suit. Nous vous invitons à recevoir le prix par un représentant de votre Comité à Oslo, le 10 décembre.

(signé) Président G. Jahn.

Le Comité international a répondu par le télégramme suivant :

*Président Comité Nobel Parlement norvégien Oslo.*

Comité international Croixrouge a reçu avec profonde et reconnaissante émotion votre télégramme 12 novembre lui faisant part attribution prix Nobel de la Paix pour 1944. Très honoré par la haute distinction qui lui est décernée, il désignera un représentant pour recevoir le prix à Oslo, le 10 décembre, et vous indiquera prochainement son nom.

(signé) Président Intercroixrouge.

Conscient de la haute valeur de la distinction dont il vient d'être l'objet, le Comité international de la Croix-Rouge en apprécie tout l'honneur et voit dans cette récompense de ses

**Monsieur M. Huber,  
docteur honoris causa de l'Université d'Oxford**

efforts un puissant encouragement à persévérer dans la tâche qui lui reste à accomplir. Il désire aussi en reporter pour beaucoup le mérite sur les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, sans le fidèle concours desquelles il ne serait pas parvenu à accomplir son œuvre.

---

**Monsieur Max Huber, docteur honoris causa  
de l'Université d'Oxford**

Le 25 octobre 1945, le vice-chancelier de l'Université d'Oxford, Sir Richard Livingstone, a décerné au cours d'une cérémonie solennelle le grade de « Doctor of Civil Laws » au professeur Max Huber, président d'honneur et président a.i. du Comité international de la Croix-Rouge.

Les personnalités qui ont reçu, en cette promotion, le doctorat honoris causa en droit civil de l'Université d'Oxford sont les suivantes : le général Dwight Eisenhower, G.C.B. ; Son Exc. M. John Winant, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, ancien gouverneur de l'Etat de New Hampshire, ancien directeur du Bureau international du Travail ; le général Mark Wayne Clark, K.B.E., commandant de l'armée américaine en Italie ; le professeur Max Huber ; le lieutenant-général Sir Bernard Freyberg, V.C. K.C.B., K.B.E., C.M.G., D.S.O., commandant des Forces néo-zélandaises, gouverneur général désigné de la Nouvelle-Zélande ; l'Hon. Jan Hofmeyr, C.M.G., ministre des Finances de l'Union sud-africaine, ancien professeur à l'Université de Witwatersrand ; le comte de Gowrie, V.C., G.C.M.G., C.B., D.S.O., ancien gouverneur général du Commonwealth australien ; Sir John Tovey, G.C.B., K.B.E., D.S.O., amiral de la flotte ; le feld-maréchal Lord Alanbrooke, G.C.B., D.S.O., chef d'Etat-Major général britannique ; le feld-maréchal Sir Bernard Montgomery, G.C.B., D.S.O. ; le maréchal des Forces de l'air Sir Arthur Tedder, G.C.B. Le professeur Huber était la seule personnalité appartenant à un pays neutre.

La cérémonie eut lieu au « Sheldonian Theatre » devant une salle comble comprenant des personnalités du monde intellectuel et politique britannique.